

« A.C.F. »

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL SOCIAL DE 1.000 €

SIEGE SOCIAL : 54 AVENUE JEAN PERROT – 38000 GRENOBLE

NUMERO UNIQUE D'IDENTIFICATION : 753 884 378 RCS GRENOBLE

REPERTOIRE DE METIERS : 753 884 378 RM 380

SIREN : 753 884 378
SIRET : 753 884 378 00013
CODE APE (NACE) : 4321A

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2023**

L'AN DEUX-MIL VINGT-TROIS , LE 10 NOVEMBRE, A 18 HEURES

EXPOSE

L'associé unique et président a décidé de transférer le siège social de la société du 54 Avenue Jean PERROT à 38100 Grenoble au 65 RUE LACORDAIRE à 38340 VOREPPE , à son domicile personnel , à compter de ce jour 10 Novembre 2023.

ORDRE DU JOUR

- ✚ Transfert du siège social de la société du 54 Avenue Jean PERROT à 38100 Grenoble au 65 RUE LACORDAIRE à 38340 VOREPPE , à son domicile personnel , à compter de ce jour 10 Novembre 2023.
- ✚ Mise à jour corrélative de l'article 4 des statuts .
- ✚ Accomplissement des formalités légales et délégation de pouvoir

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

1^{ère} DECISION

l'associé unique et Président décide de transférer le siège social de la société du **54 Avenue Jean PERROT à 38100 Grenoble au 65 RUE LACORDAIRE à 38340 VOREPPE à son domicile personnel** , à compter de ce jour 10 Novembre 2023



2^{ème} DECISION

En conséquence de la résolution qui précède , l'associé unique et président décide une mise à jour de l'article 4 des statuts de la société ainsi qu'il suit :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé **65 RUE LACORDAIRE à 38340 VOREPPE**

Le reste de l'article et sans changement

3^{ème} DECISION

L'associé unique et Président statutaire donne pouvoir et mandat à Monsieur Paul - Louis DELORD, 27 Avenue du Rif-Nel , BP 58 à 38750 L'Alpe d'Huez (04 76 11 04 99 – domicile@delord.net) à l'effet d'effectuer l'ensemble des formalités légales relatives aux décisions prises ci-dessus auprès du service dématérialisé E-Procédures de l'INPI

De tout ce que dessus , l'associé unique et Président a dressé et signé le présent procès - verbal.

MONSIEUR BRUNO GESLIN
ASSOCIÉ UNIQUE
PRÉSIDENT

